

Projet de prolongement de l'autoroute 73,  
Robert-Cliche, entre Beauceville et  
Saint-Georges

Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111

MÉMOIRE présenté par la

Ferme BERTNOR Inc.

225, rang Saint-Charles

Saint-Simon-les-Mines, Québec



Projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges

Monsieur Dériger,

Madame Journeault,

La commission, lors de la deuxième partie des audiences publiques, a annoncé qu'elle allongerait le délai pour produire un mémoire. Je profite donc de cette opportunité pour vous présenter ma situation en tant que producteur agricole touché par la variante de tracé Est. Je donnerai aussi quelques informations supplémentaires qui permettra d'éclairer la décision de la commission sur le projet de prolongement de l'autoroute Robert-Cliche entre Beauceville et Saint-Georges.

Je me nomme Marc Saint-Hilaire, j'ai trente-neuf ans et je suis propriétaire d'un troupeau de vaches laitières Suisse brune depuis quinze ans, je suis d'ailleurs administrateur pour le Club Suisse Brune au Québec. En 1992, j'ai acquis la ferme familiale de ma mère à Saint-Odilon-de-Cranbourne, village situé à environ 20 kilomètres de Beauceville. Celle-ci comptait 40 vaches laitières, 40 taures et 160 acres de terre en culture pour une valeur d'environ 700 000 \$. Toutefois, les bâtiments étaient vieillissants et nécessitaient des investissements majeurs, la ferme était limitée dans son développement puisqu'elle était située en milieu fortement agricole, les équipements d'alimentation et de traite étaient

désuets, la citerne n'était pas réglementaire et les quelques terres disponibles l'étaient à fort prix pour un jeune agriculteur.

En 2000, une occasion exceptionnelle s'est présentée. Une ferme nouvellement construite à Saint-Simon-les-Mines, à proximité de mon milieu, était à vendre d'une veuve voulant s'en départir. Après les vérifications d'usage auprès de la MRC Robert-Cliche au sujet de tracé projeté de l'autoroute, j'ai donc procédé à son acquisition avec ma conjointe sachant que je pouvais améliorer mon entreprise pour en assurer la continuité pour mes deux garçons. J'ai donc procédé à la vente de l'entreprise familiale à un autre producteur agricole de l'endroit. J'ai transféré à Saint-Simon-les-Mines, mon troupeau et le quota laitier et mes équipements agricoles.

Cette ferme a été construite en décembre 1997 suite à un incendie majeure. Le bâtiment est donc en parfaite condition avec de nouvelles technologies pour l'alimentation et il offre un meilleur confort pour les animaux. Cette ferme possède aussi 190 acres de terre incluant trois prairies permettant de cultiver du maïs ensilage sur une rotation de trois ans. Ces terres offrent un potentiel de rendement accru puisqu'elles ont un meilleur drainage, ne sont pas en pente (ce qui limite le lessivage par la pluie) et ont des superficies qui permettent l'utilisation de machinerie de grande dimension. Ces trois prairies permettent donc d'augmenter le rendement de six fois l'hectare environ. Une de mes terres accueille les membres d'un Club de tir à l'arc reconnu du Québec et une compétition provinciale à chaque automne. Mes terres accueillent aussi le sentier de motoneiges provincial.

Depuis 2000, la ferme a fait l'achat de nouveau quota (19 kilogrammes de gras) pour la production laitière (\$ 627 000), de rares embryons européens et américains de haute génétique et de d'autres animaux à haut potentiel génétique en partenariat avec d'autres producteurs. De plus, des investissements de l'ordre de 225 000 \$ ont été faits pour l'achat de deux nouveaux tracteurs, d'un silo tour, d'équipements pour la fenaison, d'équipements pour les semis et d'amélioration des équipements en place.

Actuellement, la ferme a maintenant 63 vaches laitières et 50 taures, elle est classée 2<sup>ème</sup> au Québec et 9<sup>ème</sup> au Canada dans la race laitière Suisse Brune pour l'Indice génétique (IPV) et pour la moyenne en production laitière. La valeur actuelle de la ferme est d'environ 4 M \$. Je participe à des expositions agricoles d'envergure internationale et j'ai à mon actif trois grandes championnes à l'exposition de Québec puis une junior à l'exposition de Toronto. Ma ferme est actuellement à son plein potentiel après six ans d'exploitation. Même que cette année, mes terres ont suffi amplement à la culture fourragère à cause de la fertilisation, des fortes pluies et de l'ensoleillement. J'ai même eu des surplus, ce qui ne s'est jamais produit depuis mon arrivée à Saint-Simon-les-Mines. Ma ferme me permet donc d'avoir des surplus certaines années pour compenser celles moins productives comme l'année dernière et

l'outré d'avant.

J'estime que je vais perdre entre 15 et 20 acres en terre agricole par le tracé Est. Les prétentions du promoteur sur les pertes en culture étant toujours sous évalués suivant ce que nous avons entendu d'autres producteurs lors des audiences pour le tronçon entre St-Joseph et Beauceville. De ces superficies perdues, s'ajoute le fait que l'une des terres visées est vouée au maïs ensilage, ce qui accentue mes pertes. Si le promoteur avait informé la MRC de la remise en question du tracé de référence en 1997, je n'aurais jamais fait l'acquisition de cette nouvelle ferme. Mes investissements me causent aujourd'hui de l'incertitude et du stress à moi et à ma famille.

Il faut comprendre que le tracé Est me coupera environ 10 % de mes terres en culture et je devrai réduire d'autant mon cheptel. Je pourrai vendre l'équivalent de mon quota et mes revenus proviendront alors du cheptel restant. Ces revenus ne me permettront toutefois pas de rencontrer mes obligations financières. C'est mon cas et celui de la majorité des jeunes agriculteurs. Le MTQ doit absolument compenser nos pertes de terres en culture (équivalent en rendement) et ce, sans que notre productivité soit interrompue. Aucune compensation monétaire ne peut nous permettre de continuer bien longtemps.

Les audiences ont très bien démontré qu'il n'y a pas d'autres terres en culture de disponible, les autres terres appartiennent ou sont louées par l'un ou par l'autre des agriculteurs touchés par ce projet. Les terres de Saint-Simon-les-Mines sont aussi occupées par des producteurs agricoles avec de la relève.

Nos entreprises ont des retombées économiques au niveau local et régional. Elles fournissent la matière première pour la Laiterie Royolo Inc. et la Fromagerie Gilbert Inc. de Saint-Joseph, Agropur de Beauceville et la Fromagerie La Pépite d'Or Inc. de Saint-Georges. Nous engageons du personnel, offrons du travail à notre relève et à plusieurs professionnels du monde agricole, vétérinaires pour les grands animaux, garagistes, meuniers et spécialistes en reproduction, en alimentation et pour le besoin des animaux. Nous avons aussi des retombées locales sur plusieurs autres commerces et services tels les municipalités environnantes, stations d'essence, quincailliers et commerces de détail.

J'accepte donc difficilement la décision du MTQ et la proposition récente de la Ville de Beauceville sur le projet de sous-variante de tracé Est. Je ne crois pas que le MTQ comme la Ville de Beauceville accepterait ou même envisagerait de soustraire une moindre parcelle du stationnement de l'une des entreprises du parc industriel de Beauceville encore moins de mettre en péril l'une de ces entreprises. Les sommes que nous investissons et les retombées économiques locales de nos entreprises valent bien n'importe quelle autre entreprise du parc industriel. L'agriculture étoit et demeure toujours dans l'esprit des gens des sous-

entreprises et on n'y voit que les côtés négatifs tels les odeurs ou la pollution des cours d'eau. Ce projet soumis, qui ne tient pas compte des impacts sur l'agriculture, en fait encore la preuve.

Je crois, suivant les propos entendus de la commission lors des audiences, que vous serez à l'écoute de mes arguments et souhaite que les impacts sur l'agriculture soit minimisés dans ce projet tant attendu.

Marc Saint-Hilaire  
*Marc Saint-Hilaire*  
et associés

*Manon Poulin*  
Manon Poulin

*Dave Poulin Saint-Hilaire*  
Dave Poulin Saint-Hilaire, 17 ans

*Keven Saint-Hilaire*  
Keven Saint-Hilaire, 13 ans